

NATIONS UNIES
Opération des Nations
Unies en Côte d'Ivoire



UNITED NATIONS
United Nations Operation
in Côte d'Ivoire

Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 12 mai 2011)

Hamadoun Touré (porte-parole de l'ONUCI) : Bonjour mesdames et messieurs. Bienvenue à ce point de presse hebdomadaire que je vais commencer par les activités du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, YJ Choi, qui reçoit ce jeudi le Président de la Commission Electorale Indépendante (CEI), Youssouf Bakayoko, pour un tour d'horizon sur les futurs chantiers. Il s'agit notamment de voir les conditions de tenue des élections législatives qui vont consacrer la nouvelle architecture parlementaire du pays.

La rencontre sera certainement l'occasion pour M. Choi d'assurer M. Bakayoko de la disponibilité de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) à continuer d'appuyer la CEI pour mener à bien sa tâche.

L'ONUCI apporte un soutien multiforme au gouvernement ivoirien en vue de faciliter le déroulement dans les meilleures conditions de l'investiture du Président Alassane Ouattara prévue le 21 mai 2011 à Yamoussoukro.

Dans le cadre de cet appui, l'ONUCI a mobilisé ses ressources humaines, sécuritaires, matérielles et logistiques.

L'événement sera marqué par la présence d'une forte délégation des Nations Unies conduite par le Secrétaire général Ban-Ki moon et comprenant notamment le Chef du Département des Opérations de Maintien de la Paix, Alain le Roy et le Représentant spécial YJ Choi.

Cette participation prouve, s'il en est encore besoin, la détermination de l'ONU à continuer d'assister le peuple ivoirien à écrire une nouvelle page de son histoire après la parenthèse douloureuse de la crise postélectorale. L'objectif sera de relever les défis de la cohésion sociale et de la réconciliation nationale en vue du redressement économique du pays.

Sur le terrain, la Force de l'ONUCI va participer à la sécurité de l'aéroport et des principaux axes de Yamoussoukro. De même, elle assure la dépollution de la Fondation Houphouët Boigny et de sa garde.

En ce qui concerne les activités opérationnelles, les Forces onusiennes ont effectué **689** patrouilles terrestres et aériennes la semaine passée. Les patrouilles mixtes avec leurs homologues les FRCI continuent.

L'équipe de dépollution des bombes et munitions non explosées, pour sa part, poursuit sa mission sur l'étendue du territoire ivoirien. Elle a collecté et stocké

les bombes et les munitions non explosées dans la ville d'Abidjan. Le site proposé par les autorités militaires ivoiriennes pour la dépollution est désormais connue. Ce site est situé a 45 KM au nord est d'Abidjan dans la région d'Azaguié.

L'ONUCI a reçu mercredi 18 mai, une centaine d'armes et de munitions collectées par la Force Licorne lors de ses patrouilles dans le district d'Abidjan. Ces armes ont été remises à la Force de police spéciale jordanienne qui se chargera des les enregistrer.

Sur le plan humanitaire, les casques bleus de l'ONUCI ont apporté des soins médicaux gratuits à **728** patients et distribué **103 000** litres d'eau potable au cours de la semaine écoulée.

Au chapitre des droits de l'Homme, je voudrais donner la parole à mon collègue guillaume Ngefa qui est le directeur Adjoint de la Division des Droits de l'Homme de l'ONUCI, Guillaume Ngefa, pour vous faire le point de la semaine en revue.

Guillaume Ngefa (Directeur adjoint de la Division des Droits de l'Homme):

Bonjour mesdames et messieurs. Au cours de la semaine en revue, la DDH a continué de veiller au respect des normes et principes internationaux relatifs surtout au droit à un procès équitable dans le cadre des procédures judiciaires en cours ouverte à l'endroit des membres du régime Gbagbo. Plus précisément, la DDH a rencontré le Procureur de la République pour lui exprimé ses vives préoccupations notamment concernant : Le statut juridique des personnes en détention suite à l'arrestation de l'ancien président ; L'accessibilité aux personnes détenues à l'hôtel Pergola et à l'intérieur du pays. Et les difficultés rencontrées sur certains lieux de détention ; L'état d'avancement des enquêtes préliminaires sur le dossier du couple Gbagbo ainsi que d'autres détenus ; Les allégations selon lesquelles il n'y aurait que des proches du régime Gbagbo sur la liste des 200 personnes interpellées à la date d'aujourd'hui. Y aurait-il des poursuites contre les autres auteurs présumés de crimes et autres violations des droits de l'homme en Côte d'Ivoire?

En ce qui concerne l'état d'avancement des enquêtes, le Procureur a indiqué qu'en ce qui le concerne, les ***enquêtes préliminaires*** ont été ouvertes depuis vendredi 13 mai à Pergola, et pense les aboutir d'ici vendredi prochain 20 mai 2011 à l'hôtel Pergola. Pour ceux qui sont a Korhogo, Bouna et Odienné, le Procureur a informé qu'un programme est entrain d'être finalisé pour mener les enquêtes préliminaires dans ces localités.

La DDH a aussi rencontré le Commissaire du Gouvernement pour faire le point des enquêtes préliminaires concernant des éléments des ex-FDS. Le Commissaire du Gouvernement a confirmé avoir effectivement ouvert des enquêtes préliminaires contre des officiers généraux, supérieurs et hommes de rang des ex-FDS. Certains sont mis en liberté pendant que d'autres sont en résidence surveillée au Golf comme à l'intérieur du pays, (Korhogo et autres régions). Dans le même ordre d'idée, il a dit n'avoir internée personne à la maison d'arrêt d'Abidjan (MAMA), ce centre ayant été pillé lors des derniers événements

La Division des droits de l'homme se félicite de la collaboration avec le Ministère de la Justice surtout avec le procureur. C'est pour montrer la transparence dans le processus des enquêtes préliminaires en cours que la division des droits de l'homme a été invité par les autorités judiciaires pour se rendre à l'hôtel Pergola pour s'assurer que les enquêtes préliminaires concernant certains dignitaires de l'ancien régime, se déroulait dans le strict respect des principes standards et normes internationaux relatifs a un procès équitable. Je peux vous assurer qu'effectivement nous avons rencontré les avocats qui sont présents. Nous avons eu aussi le temps d'échanger en toute liberté avec l'ancien Premier Ministre Aké N'Gbo et M. Alcide Djédjé sur les conditions de détention parce qu'ils sont sous résidence surveillée. A ce niveau, il n'y a rien à signaler de négatif. Nous nous félicitons de cette collaboration et les avocats que nous avons sur place ont confirmé cela.

J'aimerais aussi dire qu'au cours de la semaine écoulée, la DDH a également conduit des missions d'enquêtes dans les localités de Dabou, Irobo et Grand Lahou. Comme vous le savez, à la suite du repli des miliciens pro-Gbagbo et autres forces y compris les mercenaires de la commune de Yopougon, lors de leur retrait, il y a eu des incidents armés, de violents accrochages à Dabou, Irobo et à Grand Lahou.

A la suite de ces enquêtes, nous avons établi le bilan suivant. A Grand-Lahou, il y a eu 32 personnes qui ont été tuées la majorité par les miliciens pro-Gbagbo. Parmi ces personnes, il y avait aussi des éléments des FRCI. A Irobo par contre les crimes assez graves ont été commis par ces mercenaires parce que à cet endroit il y a eu 17 civils qui ont été sommairement exécutés. A Dabou, il y a eu 6 morts parmi la population civile. Au total, les deux missions d'enquêtes qui ont été soutenues aussi bien par les militaires que par les policiers de l'ONUCI, nous avons totalisé 55 morts. La mission s'est aussi intéressée à la mort du colonel Ahouman Brouha Nathanael. Nous avons examiné les circonstances dans lesquelles ce colonel était décédé. Effectivement ce colonel est décédé lors de l'accrochage qui a opposé les éléments de FRCI et les miliciens. Il n'a donc pas été exécuté sommairement comme l'a prétendu plusieurs sources. Enfin il y a eu un seul cas de viol qui a été commis a Irobo. Cependant il y a lieu de souligner que la plupart des personnes qui ont été tuées lors de ce retrait sont des paysans qui ont été surpris par ces mercenaires parce qu'ils revenaient de leur champ, ils ont été exécutés sommairement. En conclusion, nous confirmons le chiffre de 55 morts dans ces localités parce qu'il s'agit des chiffres que nous avons vérifié, nous avons les noms, les lieux et nous avons aussi parlé avec les familles.

HT : Merci Guillaume. Mesdames et messieurs on va ouvrir la session des questions réponses si vous avez des questions sur ce que Guillaume a développé ou sur ce que j'ai dit en introduction ou sur d'autres points relatifs au mandat de l'ONUCI, à ces activités, au processus de paix de manière générale. Je vous pris de vous identifiez en donnant votre nom et l'organe de presse que représenté ici.

Thomas Hoffnung (Libération) : Vous avez eu accès à la pergola, mais je me demandais si l'ONUCI avait eu accès à d'autres lieux de détention que ce soit à Korhogo, à Bouna ou ailleurs.

GN : Effectivement l'ONUCI a du visiter le centre de détention à Bouna, nous avons accès ici à pergola, nous avons accès à Bouaké mais il faut dire que à Korhogo nous avons un certain nombre de problèmes au niveau de l'accessibilité par manque de coopération manifeste de la part du commandant de zone. Nous avons effectivement porté ces obstructions malheureuses à l'endroit des autorités de la place. Nous espérons que cela va s'améliorer parce que comme vous le savez, conformément aux principes relatifs aux personnes en détention, les personnes détenues doivent être visitées par des organisations indépendantes. La visite de nos chefs de bureau terrain a pour but de s'assurer que les conditions de détention et les droits de ces personnes la sont garantis, même en état de détention .Merci

Yves Izard (France Info) : Est ce que vous avez des nouvelles de monsieur Blé Goudé ?

HT : Non, et vous ?

Il voulait juste savoir, puisque c'est un élément dangereux qui créait des problèmes à la population, et pourquoi on ne sait pas où il est actuellement. Est ce qu'il n'y aura pas de crainte après au niveau de Blé Goudé.

HT : Votre question, quand vous dite « il » c'est Blé Goudé ? Nous n'avons pas d'information, je pense que c'est au gouvernement de fournir des détails sur le sort de Blé Goudé, s'il en a, si il a des détails .Mais nous ONUCI, nous n'avons pas d'information sur Blé Goudé.

Uche Ocheqwa (Nigerian New Agency): I have two questions. The first question is that I read in an interview with the representative of the secretary-general that UNOCI is in the process of redefining its role in Cote d'Ivoire. I want to know what is the new focus. Then nextly, I also want to have an idea of the security outlook on the country, especially as regards to the investiture that is coming up on Saturday. Thank you.

HT: Well, last week we had an assessment mission. They spent I think two weeks to assess the situation on the ground for the way forward. So we are waiting for the report, we are also waiting for the SG's report to the Security Council so that we can know what will be the mandate, the future mandate. What resources to achieve what, and what kind of assistance to give to our Ivorian partners. So of course you would need to be a patient for us to get recommendations, instructions and new mandates as of maybe end of July. We are providing security, as I said earlier in my introductory remarks, we are providing security in Yamoussoukro. We are also depolluting the Houphouët Boigny Foundation, the venue of the function, the inauguration. So we are closely working with Ivorian military forces at the airport in Yamoussoukro. So

we are contributing very very strongly, very very closely to make sure that everything will go fine on Saturday.

TH: On a parlé de la question du statut des prisonniers. Des personnes qui sont détenus. Par exemple je me demandais si pour Alcide Djédjé, est ce qu'il y a un chef d'accusation qui est retenu contre lui. Pareil pour Pascal Affi N'guessan. Et deuxièmement est ce qu'à votre connaissance il y a des personnes du côté FRCI ou du côté Ouattara disons qui ont été placées en état d'arrestation concernant les crimes, des exactions présumées ou alors il n'y a que des prisonniers côté Gbagbo.

GN: Merci pour la question, je pense que c'est le procureur qui est le mieux placé pour faire le point d'état d'avancement de la procédure sur le plan judiciaire. Mais, il y a lieu à retenir que d'après les informations que nous avons reçues, ceux qui sont à Pergola sont en résidence surveillée. Pendant qu'ils sont en résidence surveillée, le procureur est en train de conduire les enquêtes préliminaires et la résidence surveillée est une mesure administrative. Donc je pense que c'est le ministère de l'intérieur qui pourra donner beaucoup plus de détails. En ce qui concerne la deuxième question jusque là, nous n'avons pas encore pas eu connaissance des éléments des FRCI qui ont été arrêtés en rapport avec les différents événements, les crimes qui ont été commis. Mais cependant, le Président Ouattara a été très clair et je pense qu'il s'agit là d'une déclaration forte selon laquelle, toute personne quelle que soit son affiliation politique ou son appartenance à un camp, et qui aurait été impliquée dans les violations graves des droits de l'homme sera poursuivi par la justice et donc nous allons continuer à observer la manière dont ces instructions du Président de la République seront appliquées par les cours et tribunaux ivoiriens. Merci

HT : Très bien il n'y a pas de question ? Merci beaucoup de votre présence. Rendez vous jeudi prochain. Nous serons également disponibles pendant l'investiture et tout le reste. Parce que je pense qu'il y a des journalistes visiteurs qui sont là. S'ils ont besoin de connaître la contribution de l'ONUCI à tout ce qui se passe nous serons à votre disposition aussi bien à Yamoussoukro qu'à Abidjan. Merci et bonne continuation.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole
Tél. : +225-06203305 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-020235107
Email: hamadoun@un.org.

<http://www.onuci.org>

Twitter : @ONUCINFO